

4.4

Fonds d'indemnisation des services financiers

4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Les informations présentées ci-après résument les décisions rendues relativement aux réclamations adressées à l'Autorité des marchés financiers dans le cadre de l'administration qu'elle effectue du fonds d'indemnisation des services financiers. Ces informations sont publiées en application de l'article 193 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2).

Numéro de décision	Représentant et cabinet impliqué	Discipline du représentant ou du cabinet	Décision	Date de la décision	Montant versé
2012-IND-0079	Jérôme Hallé et Groupe Hallé Assurances et Services Financiers Inc	Assurance de dommages des particuliers (courtier), assurance de dommages (courtier), et assurance de dommages	Rejetée	11 octobre 2012	0,00 \$
2012-IND-0080	Jérôme Hallé et Groupe Hallé Assurances et Services Financiers Inc	Assurance de dommages des particuliers (courtier), assurance de dommages (courtier), et assurance de dommages	Rejetée	11 octobre 2012	0,00 \$
2012-IND-0081	Jérôme Hallé et Groupe Hallé Assurances et Services Financiers Inc	Assurance de dommages des particuliers (courtier), assurance de dommages (courtier), et assurance de dommages	Rejetée	11 octobre 2012	0,00 \$
2012-IND-0082	Jérôme Hallé et Groupe Hallé Assurances et Services Financiers Inc	Assurance de dommages des particuliers (courtier), assurance de dommages (courtier), et assurance de dommages	Rejetée	11 octobre 2012	0,00 \$

Numéro de décision	Représentant et cabinet impliqué	Discipline du représentant ou du cabinet	Décision	Date de la décision	Montant versé
2012-IND-0083	Jérôme Hallé et Groupe Hallé Assurances et Services Financiers Inc	Assurance de dommages des particuliers (courtier), assurance de dommages (courtier), et assurance de dommages	Rejetée	11 octobre 2012	0,00 \$
2012-IND-0084	Jérôme Hallé et Groupe Hallé Assurances et Services Financiers Inc	Assurance de dommages des particuliers (courtier), assurance de dommages (courtier), et assurance de dommages	Rejetée	11 octobre 2012	0,00 \$
2012-IND-0085	Jérôme Hallé et Groupe Hallé Assurances et Services Financiers Inc	Assurance de dommages des particuliers (courtier), assurance de dommages (courtier), et assurance de dommages	Rejetée	11 octobre 2012	0,00 \$
2012-IND-0086	Jérôme Hallé et Groupe Hallé Assurances et Services Financiers Inc	Assurance de dommages des particuliers (courtier), assurance de dommages (courtier), et assurance de dommages	Rejetée	16 octobre 2012	0,00 \$
2012-IND-0087	Jérôme Hallé et Groupe Hallé Assurances et Services Financiers Inc	Assurance de dommages des particuliers (courtier), assurance de dommages (courtier), et assurance de	Rejetée	16 octobre 2012	0,00 \$

Numéro de décision	Représentant et cabinet impliqué	Discipline du représentant ou du cabinet	Décision	Date de la décision	Montant versé
		dommages			
2012-IND-0088	Jérôme Hallé et Groupe Hallé Assurances et Services Financiers Inc	Assurance de dommages des particuliers (courtier), assurance de dommages (courtier), et assurance de dommages	Rejetée	16 octobre 2012	0,00 \$
2012-IND-0089	Jérôme Hallé et Groupe Hallé Assurances et Services Financiers Inc	Assurance de dommages des particuliers (courtier), assurance de dommages (courtier), et assurance de dommages	Rejetée	16 octobre 2012	0,00 \$
2012-IND-0090	Jérôme Hallé et Groupe Hallé Assurances et Services Financiers Inc	Assurance de dommages des particuliers (courtier), assurance de dommages (courtier), et assurance de dommages	Rejetée	16 octobre 2012	0,00 \$
2012-IND-0091	Jérôme Hallé et Groupe Hallé Assurances et Services Financiers Inc	Assurance de dommages des particuliers (courtier), assurance de dommages (courtier), et assurance de dommages	Rejetée	16 octobre 2012	0,00 \$
2012-IND-0092	Jérôme Hallé et Groupe Hallé Assurances et Services Financiers Inc	Assurance de dommages des particuliers (courtier),	Accueillie	12 novembre 2012	336,23 \$

Numéro de décision	Représentant et cabinet impliqué	Discipline du représentant ou du cabinet	Décision	Date de la décision	Montant versé
		assurance de dommages (courtier), et assurance de dommages			
2012-IND-0093	Jérôme Hallé et Groupe Hallé Assurances et Services Financiers Inc	Assurance de dommages des particuliers (courtier), assurance de dommages (courtier), et assurance de dommages	Rejetée	12 novembre 2012	0,00 \$
2012-IND-0094	Jérôme Hallé et Groupe Hallé Assurances et Services Financiers Inc	Assurance de dommages des particuliers (courtier), assurance de dommages (courtier), et assurance de dommages	Rejetée	12 novembre 2012	0,00 \$
2012-IND-0095	Jérôme Hallé et Groupe Hallé Assurances et Services Financiers Inc	Assurance de dommages des particuliers (courtier), assurance de dommages (courtier), et assurance de dommages	Accueillie	12 novembre 2012	218,00 \$
2012-IND-0096	Jérôme Hallé et Groupe Hallé Assurances et Services Financiers Inc	Assurance de dommages des particuliers (courtier), assurance de dommages (courtier), et assurance de dommages	Accueillie	12 novembre 2012	464,10 \$

Numéro de décision	Représentant et cabinet impliqué	Discipline du représentant ou du cabinet	Décision	Date de la décision	Montant versé
2012-IND-0097	Hooshang Imanpoorsaid	Assurance de personnes, assurance collective de personnes et courtage en épargne collective	Rejetée	12 novembre 2012	0,00 \$
2012-IND-0098	Raynald Chevrier et Services financiers Raynald Chevrier inc.	Assurance de personnes, assurance collective de personnes, régimes d'assurance collective, courtage en épargne collective et courtage en plans de bourses d'études	Accueillie	3 décembre 2012	28 400,00 \$
2012-IND-0099	Raynald Chevrier	Assurance de personnes, assurance collective de personnes, régimes d'assurance collective, courtage en épargne collective et courtage en plans de bourses d'études	Accueillie	3 décembre 2012	20 000,00 \$